



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : SUJET DE PRÉOCCUPATION COMMUN AU COUPLE FRANCO-ESPAGNOL

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Espagne à Madrid, Saint-Jacques-de-Compostelle, Cerceda, Ferrol et Fene

16 au 21 décembre 2021

Quelques jours avant le début de la présidence française de l'Union européenne (PFUE 2022), une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Espagne, conduite par **Mme Michelle Meunier**, présidente, et composée de **MM. François Bonhomme** et **Didier Marie**, vice-présidents, **M. Michel Canévet**, secrétaire, et **Mme Sylvie Vermeillet**, membre du groupe, s'est rendue à Madrid puis en Galice (à Saint-Jacques-de-Compostelle, Cerceda, Ferrol et Fene) du 16 au 21 décembre 2021.

Ce déplacement a d'abord été l'occasion de conforter des convergences de vues politiques entre les deux États dont les actions communes ne cessent de se renforcer. La délégation a par ailleurs souhaité consacrer une partie de son déplacement au thème de la transition écologique, une des priorités de la PFUE 2022, et défi que notre partenaire espagnol, comme le reste de l'Union européenne, s'emploie à relever.

L.- L'occasion de constater une convergence globale de vues du couple franco-espagnol



Carte de l'Espagne (au nord-ouest, la communauté autonome de Galice)



La délégation reçue au Sénat espagnol

En l'absence, dans l'immédiat, de groupe d'amitié Espagne-France reconstitué au sein du Sénat espagnol, la délégation sénatoriale française a d'abord été reçue par une délégation pluraliste composée de neuf sénatrices et sénateurs, issus pour partie de la commission de la transition écologique, pour partie de la commission des affaires étrangères, deux des vingt-quatre commissions permanentes du Sénat espagnol. Pour l'occasion, ils étaient réunis autour de **Mme María Isabel Moreno Duque**, présidente de la commission de la transition écologique. Cette dernière s'est réjouie des nombreux projets conduits en étroite collaboration entre la France et l'Espagne, en particulier dans les secteurs des énergies et des transports, conférant aux deux pays une responsabilité particulière en matière de développement durable. Michelle Meunier a dressé, à cette occasion, un panorama des nombreux défis auxquels l'Europe devra répondre pour espérer atteindre l'objectif zéro carbone à échéance 2050.

Une partie des échanges a ensuite tourné autour de la taxonomie verte de l'Union européenne, définie une première fois par un règlement européen de juin 2020 mais dont les contours ont vocation à être complétés d'ici 2023. Il s'agit pour les États membres de faire

connaître d'ici là leur position sur le caractère « durable » des différents types de production d'énergie. La proposition, formulée par la France et plusieurs de ses partenaires européens d'intégrer l'énergie nucléaire, qui constitue une énergie à faible émission de gaz à effet de serre, dans les énergies décarbonnées à valoriser, a été l'occasion pour les différents courants d'idées politiques présents de s'exprimer. Il s'agit sans doute d'un point sur lequel la recherche d'une position commune entre la France et l'Espagne pourra chercher à s'exprimer.

Les sénateurs français ont également abordé avec leurs homologues espagnols plusieurs volets importants de la gestion de sa transition écologique par l'Espagne : le levier fiscal, la répartition des compétences entre l'État et les communautés autonomes ainsi que plusieurs projets transfrontaliers d'ampleur.

D'autres thèmes d'action communs aux deux pays ont fait l'objet d'échanges nourris, en particulier la gestion au niveau européen de la crise migratoire. La situation à Calais, à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie ou encore aux Canaries a ainsi été évoquée avant que **M. David Juan Muñoz Arbona**, sénateur de Ceuta, ville autonome espagnole au nord du Maroc ne revienne précisément sur la situation en Espagne, devenue la première route d'accès à l'Europe des migrants depuis que la Grèce a considérablement durci sa politique en la matière.

M. Manuel Miranda Martínez, sénateur d'Albacete (dans la communauté autonome de Castille-La Manche) a présenté l'impact du plan de relance européen sur la transition écologique en Espagne. Deuxième pays bénéficiaire de ce plan, en valeur absolue, derrière l'Italie, l'Espagne a fait le choix de cibler de très nombreux projets de développement durable.

À l'issue d'une journée d'échanges particulièrement denses, la délégation s'est entretenue avec **M. Jean-Michel Casa**, ambassadeur de France en Espagne. Ancien directeur de l'Union européenne au ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ancien ambassadeur de France au Portugal, en Israël, en Argentine ou encore en Jordanie, ce diplomate chevronné est revenu sur les thèmes abordés au cours des entretiens avec les sénateurs espagnols avant de présenter à la délégation les spécificités de la communauté autonome de Galice, objet de la deuxième partie du déplacement.

II.- Les multiples facettes de la transition écologique espagnole

La délégation s'est également rendue, aux côtés de plusieurs sénateurs espagnols, au centre de contrôle électrique et d'intégration des énergies renouvelables de « Red eléctrica ».



La délégation sénatoriale à l'occasion d'un entretien avec M. Jean Michel Casa, ambassadeur de France en Espagne

Le groupe « Red Eléctrica Corporación » est une holding espagnole qui supervise neuf filiales, chacune étant spécialisée soit techniquement, soit géographiquement dans la production, le stockage ou la distribution d'électricité ou dans des activités annexes de télécommunication. Entreprise privée dans laquelle l'État espagnol détient environ 20 % du capital, elle assure la production d'énergie et son transport sous le contrôle du régulateur national, la CNMC (« *Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia* » qui exerce les mêmes fonctions que la commission de régulation de l'énergie en France). Le groupe s'est également diversifié dans des activités comme le développement satellitaire et le déploiement de fibre optique et réalise un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards d'euros, essentiellement en Espagne mais depuis peu également en Amérique du Sud (Pérou, Chili et Brésil).

Avec une consommation annuelle d'environ 250 TeraWh d'électricité (contre 470 à 480 TeraWh en France) l'Espagne envisage d'orienter sa production quasi exclusivement à l'avenir sur les énergies renouvelables, principalement le solaire, l'éolien et dans une moindre mesure le thermo-solaire à partir de miroirs réfléchissants. Un centre de contrôle des énergies renouvelables (CECRE), aujourd'hui majoritaires dans le mix énergétique espagnol, a été créé dès 2006. Un débat national très vigoureux s'est installé en parallèle sur l'avenir de ses 7 centrales nucléaires dont le cycle de vie s'achève théoriquement en 2035.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : SUJET DE PRÉOCCUPATION COMMUN AU COUPLE FRANCO-ESPAGNOL

S'agissant de la difficulté à stocker l'énergie produite par le biais des énergies renouvelables, l'Espagne compte s'appuyer pour compléter son approvisionnement sur l'hydraulique et surtout sur l'interconnexion. Il existe aujourd'hui 5 lignes d'interconnexion avec la France, dont la plus récente, ouverte en 2015 dans le cadre d'un projet de 700 millions d'euros, s'étend entre Baixas dans les Pyrénées orientales et Santa Llogaia d'Àlguema en Catalogne. Cette interconnexion a doublé la capacité d'échange d'électricité de entre la France et l'Espagne laquelle est ainsi passée de 1400 à 2800 Mw.



Au centre de contrôle électrique et d'intégration des ENR de « Red Eléctrica »

Des études ont été engagées pour concrétiser un nouveau projet de raccordement par la mer, estimé cette fois-ci à 1,9 milliard d'euros entre Cubnezais, près de Bordeaux et Gatika au pays basque espagnol, afin de transporter 2 x 1000 Mw. La Commission européenne a notifié en 2018 une subvention de 578 millions d'euros pour ce projet à concrétiser d'ici 2027. D'autres projets sont à l'étude entre les Landes et la Navarre et entre Os-Marsillon et l'Aragon.

La délégation s'est par ailleurs entretenue avec **M. Jorge Luis Marquínez García**, directeur général de la biodiversité du ministère de la transition écologique. Ont été successivement évoqués l'élargissement de l'espace protégé en matière de biodiversité en Espagne (avec un objectif annoncé de 30% du territoire couvert en 2030 contre 12% actuellement soit 300 000km²), le projet de directive européenne de lutte contre la déforestation (du fait des insectes, de maladies, de la sécheresse, ou de l'expansion agricole), la lutte contre les incendies avec la mise en commun de moyens par le biais du programme européen RESCUE ou encore les projets communs à la France et à l'Espagne en matière de biodiversité. Sur ce dernier point, un travail est mené de concert, par exemple entre le parc national des Pyrénées Occidentales et le parc naturel Ordesa-Monte-

perdido. Il porte sur la réintroduction d'espèces menacées comme le bouquetin ou l'ours.

La délégation a en outre bénéficié d'un aperçu de l'activité de trois secteurs directement en lien avec la transition écologique. Aux côtés de **Mme Ángeles Vázquez Mejuto**, chargée de l'environnement au sein du gouvernement de Galice, les sénateurs se sont rendus sur le site de traitement des déchets de la SOGAMA à Cerceda. Ce site entièrement automatisé illustre parfaitement les nombreux défis à relever s'agissant de la collecte, du tri mais aussi de l'indispensable association des citoyens au traitement des déchets.



La délégation sénatoriale sur le site de traitement des déchets de la SOGAMA à Cerceda

En présence de **M. Yann Battefort**, Consul général de France à Bilbao, les sénateurs se sont également rendus sur le site du lac de Meirama. Ancienne mine de charbon à ciel ouvert transformé en plan d'eau, ce lac pourrait devenir la deuxième réserve en eau potable de l'agglomération de la Corogne.



En arrière-plan de la délégation, le lac de Meirama, symbole d'une reconversion réussie

La visite par la suite d'un des chantiers navals de l'estuaire de Ría de Ferrol, sur la commune de Fene, lesquels ont reconverti une partie de leur activité dans la construction et l'assemblage de pièces destinées aux éoliennes maritimes a été l'occasion de mieux mesurer la vitalité des projets franco-espagnols. En effet, ces éoliennes, construites pour partie sur ce site et pour partie à Brest,

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : SUJET DE PRÉOCCUPATION COMMUN AU COUPLE FRANCO-ESPAGNOL

ont vocation à rejoindre la baie de Saint-Brieuc.



La visite d'un des chantiers navals de Fene, où sont assemblées certaines des éoliennes qui rejoindront la Baie de Saint-Brieuc

Enfin, les sénateurs ont tenu à rencontrer deux acteurs sans lesquels la transition écologique ne pourra pas être un succès. Il s'agit d'une part de l'Université qui forme les professionnels de demain, ce que **M. Antonio López Díaz**, recteur de l'Université de Saint-Jacques de Compostelle a eu l'occasion d'exposer, et d'autre part d'un rouage, comme toujours essentiel à la réussite des politiques publiques, les collectivités territoriales. Le déplacement s'est ainsi achevé par un long entretien avec **M. Xosé Antonio Sánchez Bugallo**, maire de Saint-Jacques-de-Compostelle.



Entretien de la délégation avec M. Antonio López Díaz, recteur de l'Université de Saint-Jacques de Compostelle



M. Xosé Antonio Sánchez Bugallo, maire de Saint-Jacques de Compostelle, reçoit la délégation sénatoriale à l'Hôtel de ville

4

Composition de la délégation



Mme Michelle MEUNIER

Présidente du groupe
Sénatrice de Loire-Atlantique
(Socialiste Écologiste et Républicain)



M. François BONHOMME

Vice-Président du groupe
Sénateur du Tarn-et-Garonne
(App. Les Républicains)



M. Didier MARIE

Vice-Président du groupe
Sénateur de Seine-Maritime
(Socialiste Écologiste et Républicain)



M. Michel CANÉVET

Secrétaire du groupe
Sénateur du Finistère
(Union Centriste)



Mme Sylvie VERMEILLET

Sénatrice du Jura
(Union Centriste)